

## APPEL DE MISES EN CANDIDATURE – 30 AVRIL 2020

Le Comité des prix et des mises en candidature de l'Organisation canadienne des physiciens médicaux (OCPM) a la responsabilité de présenter une liste de mises en candidature au CA de l'OCPM afin d'assurer que l'organisation est gouvernée avec excellence et une vision. Il y a quatre postes qui vont se libérer au sein du CA à l'occasion de l'Assemblée générale annuelle (AGA) de 2020.

### **Vice-président(e)**

Il s'agit d'un mandat de deux ans qui englobe les responsabilités suivantes :

1. Travailler en conjonction avec les autres membres du CA dans les meilleurs intérêts de l'organisation.
2. Se préparer en vue de toutes les réunions du CA et des réunions pertinentes des comités et y participer de manière active. Les réunions en personne ont lieu en novembre à la Rencontre scientifique annuelle, et il peut y avoir quatre téléconférences au cours de l'année.
3. Surveiller les projets et assumer les responsabilités requises.
4. Représenter le (la) président(e) en son absence.

Même si ce n'est certainement pas nécessaire, on s'attend à ce que le (la) vice-président(e) accepte de présenter sa candidature à la présidence quand ce poste devient libre.

### **Trésorier ou trésorière**

Le mandat de trois ans du trésorier ou de la trésorière au Conseil d'administration commencera en janvier 2021 et se terminera en décembre 2023. Pour assurer une transition harmonieuse des responsabilités entre la trésorière actuelle et le trésorier élu ou la trésorière élue, le mandat de la trésorière actuelle et celui du trésorier élu ou de la trésorière élue se chevaucheront à compter de l'AGA de 2020 jusqu'à la fin de décembre 2021.

Les responsabilités du trésorier ou de la trésorière sont les suivantes :

1. En collaboration avec les membres du CA et ceux des comités, élaborer un budget pour approbation du CA.
2. Informer le CA de la situation financière aux réunions du CA.
3. Informer les membres des résultats financiers et présenter le rapport du vérificateur à l'assemblée générale annuelle.
4. Participer à l'élaboration des politiques et des procédures financières en collaboration avec le CA.
5. Superviser toutes les transactions financières et en assurer le suivi en collaboration avec la direction.
6. Se préparer en vue de toutes les réunions du CA et des réunions pertinentes des comités et y participer de manière active. Les réunions en personne ont lieu en novembre à la Rencontre scientifique annuelle, et il peut y avoir quatre téléconférences au cours de l'année.
7. Surveiller les projets et assumer les autres responsabilités requises.

### **Administrateur(trice)s généraux (2)**

Deux postes d'administrateur(trice)s généraux deviendront libres. Les titulaires de ces postes ont un mandat de trois ans qui englobe les responsabilités suivantes :

1. Travailler en conjonction avec les autres membres du CA dans les meilleurs intérêts de l'organisation.
2. Se préparer en vue de toutes les réunions du CA et des réunions pertinentes des comités et y participer de manière active. Les réunions en personne ont lieu en novembre à la Rencontre scientifique annuelle, et il peut y avoir quatre téléconférences au cours de l'année.
3. Accepter de présider un comité du CA ou de diriger des projets spéciaux au besoin, et se préparer en conséquence.

En ce qui a trait au point 3, nous sommes actuellement à la recherche de personnes pour présider le Comité de l'imagerie et le Comité consultatif sur la radioprotection et l'assurance de la qualité.

Les mises en candidature pour les postes qui vont se libérer au sein du conseil d'administration (CA) doivent être présentées au plus tard le **30 avril 2020** et **doivent être accompagnées** d'une brève biographie et d'un *Formulaire d'expression d'intérêt et de mise en candidature* dûment signé et approuvé par au moins deux membres votants de l'OCPM. Pour obtenir le formulaire de mise en candidature, visitez [www.comp-ocpm.ca](http://www.comp-ocpm.ca) ou communiquez avec le bureau de l'OCPM.